

qui se sont faites autour du projet de loi Roddick. Ma foi, nos amis de Québec y ont mis tant de fougue que nous sommes, un peu interdits, restés en arrière. Était-ce calcul ou indifférence de notre part, je ne saurais dire, je laisse la réponse à cette question à mes aînés. Mais je puis, dès maintenant, dire que notre Société Médicale — mieux vaut tard que jamais — a nommé une commission chargée d'étudier ce projet de loi et de faire rapport à une séance prochaine.

Il me reste à vous remercier, Messieurs, pour le concours que chacun d'entre vous a apporté au succès de cette fête de famille, et je vous adresse ces remerciements sincères non pas en ma qualité de président de ce banquet ou de président de la Société Médicale, mais bien en ma qualité de médecin de Montréal; c'est un titre qui m'est plus cher que tous les autres.

LE CHAUVINISME MEDICAL

ET

LE BULLETIN DE QUEBEC

(Guéris-toi toi-même).

Au *Bulletin Médical de Québec*, nous avons l'honneur de répondre ce qui suit, aux insinuations malveillantes qu'il a faites sur le compte de l'UNION MÉDICALE à propos de la traduction du discours d'Osler, sur le *Chauvinisme en Médecine*. (1)

1° Nous n'avons pas les loisirs nécessaires pour faire de la *polémique stérile* avec qui que ce soit...

2° Monsieur Osler saura se justifier lui-même des fautes dont l'accusent *certain rhéteurs* du *Bulletin de Québec*.

3° L'UNION MÉDICALE suivra dans l'avenir la même ligne de conduite que dans le passé, à savoir, de renseigner ses lecteurs au double point de vue scientifique et professionnel en puisant aux sources les plus autorisées, indépendamment des sectes et des nationalités.

à finita!...

(1) Voir UNION MÉDICALE, novembre 1902.

LA DIRECTION.